Image not found or type unknown

Conflits avec l'administration urssaf

Par **boulbon**, le **19/11/2009** à **11:54**

Bonjour,
je dois passer devant le tribunal des affaires de sécurité sociales pour des sommes que me réclame L'URSSAF pour une société qui a été radiée par le tribunal de commerce un mois après sa création. Malgré la fourniture des justificatifs, l'URSSAF n'a pas tenu compte des courriers recommandés et à continuer à envoyer des mises en demeure , et commandement d'huissiers.Je n'est jamais pu m'entretenier avec un responsable du dossier et personne n'a répondu à mes courrriers .Que dois-faire ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés